

24-00274

Ouagadougou, le

03 MAI 2024

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, informe le public burkinabé de l'organisation d'un test pour le recrutement d'un / d'une (01) spécialiste en Sécurité des barrages, d'un / d'une (01) spécialiste en Aménagement Hydro-Agricole, d'un / d'une (01) spécialiste en Aménagement Intégré des Bassins Versants et en Gestion Intégrée des Ressources en Eau ; d'un / d'une (01) spécialiste en Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement au Travail et d'un / d'une (01) expert en Sécurité pour l'unité de Gestion du Projet Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF).

1. CONTEXTE DU PSE-BF

Le Burkina Faso est un pays sahélien et enclavé dans la Boucle du Niger. Les principales activités qui occupent plus de 80% de sa population active sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation des ressources fauniques et forestières. La récurrence des sécheresses des années 70 et leurs effets néfastes sur ces activités vitales ont placé le secteur de l'eau au cœur des grandes préoccupations de l'Etat. Ceci a conduit les autorités à mettre en place des politiques et stratégies de développement du secteur depuis 1998 et à réaliser avec l'aide des Partenaires Techniques et Financiers d'importants investissements pour la maîtrise de l'eau. Dans le domaine particulier de la mobilisation de l'eau, l'important potentiel constitué des quatre bassins hydrographiques nationaux qui font partie des bassins hydrographiques internationaux de la Volta, du Niger et de la Comoé, a permis de construire un millier (1000) de barrages, répartis sur toute l'étendue du territoire.

Parmi ce millier de barrage, 900 barrages présentent une moyenne d'âge de 30 ans dont 425 barrages représentant 41% se trouvent dans un état de dégradation très avancé, 467 barrages soit 48% ont un état moyennement bon et seulement 11% sont en bon état.

Après plus de trois décennies de construction de ces infrastructures hydrauliques, le diagnostic montre que nos barrages sont fragilisés. De l'analyse de la situation, force est de constater la disparition progressive de nombreux plans d'eau et périmètres aménagés associés dans notre pays. Les facteurs déterminants qui sont à la base de cet état de fait sont : (i) la vétusté du parc de barrages; (ii) l'insuffisance de l'entretien courant des barrages par les exploitants ; (iii) les effets du changement climatique; (iv) la dégradation des ouvrages dû à la présence des crocodiles qui creusent des galeries dans les digues pour s'y loger ; (v) l'ensablement des cuvettes ; (vi) l'absence de règles, de classification, de norme, de guides et de directives pour la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance, la surveillance et la sécurité des barrages etc.

Conscient de l'ensemble de ces problématiques qui impactent négativement la performance de ces infrastructures hydrauliques sur l'économie du pays, le gouvernement du Burkina Faso a

PK.

formulé une requête auprès de la Banque Mondiale et a obtenu un financement de crédit de l'Association internationale de développement (IDA), avec la contribution restante assurée par l'État du Burkina Faso. Le projet sera mis en œuvre sur une période de six (06) ans. Le Projet de Sécurité de l'Eau au Burkina Faso (PSE-BF) a donc pour but de garantir l'eau et les services pour lesquels les barrages ont été aménagés, ainsi que de protéger les populations, les biens et les infrastructures en aval, l'objectif in fine étant de contribuer à la transformation structurelle du secteur agricole pour booster la croissance économique, améliorer la compétitivité des filières porteuses et assurer de façon durable la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A travers l'Etat, trois (3) catégories de bénéficiaires sont distinguées : les acteurs directement impliqués, ceux touchés par les effets bénéfiques du projet et les acteurs institutionnels. Le projet couvrira les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins, du Nord, du Plateau Central et du Sud-Ouest ayant des bassins très vulnérables au changement climatique et soumis à un stress hydrique important et dont certains barrages sont dégradés. Du point de vue des composantes, le Projet est structuré comme suit :

- ✚ Composante 1 : Sécurité et résilience climatique des infrastructures de stockage d'eau ;
- ✚ Composante 2 : Développement d'infrastructures hydro-agricoles intelligentes face au climat ;
- ✚ Composante 3 : Protection et gestion durable des bassins versants ;
- ✚ Composante 4 : Réformes sectorielles tenant compte des effets du changement climatique et appui à la mise en œuvre de la SNESB ;
- ✚ Composante 5 : Gestion du projet, mesures environnementales et sociales et services de conseil ;
- ✚ Composante 6 : Composante d'intervention d'urgence conditionnelle – CERC.

Pour parvenir aux résultats escomptés de l'ensemble des composantes du projet, une Unité de gestion du PSE-BF (UGP) d'une équipe pluridisciplinaire, composée notamment de Spécialistes, et des experts constitue une nécessité de premier ordre.

Dans le cadre de la mise en place de l'UGP, le Ministère en charge de l'environnement souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement d'un / d'une (01) spécialiste en Sécurité des barrages, d'un / d'une (01) spécialiste en Aménagement Hydro-Agricole, d'un / d'une (01) spécialiste en Aménagement Intégré des Bassins Versants et en Gestion Intégrée des Ressources en Eau ; d'un / d'une (01) spécialiste en Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement au Travail et d'un/d'une (01) expert en Sécurité pour l'unité de Gestion du projet (UGP).

2. POSTE DE SPECIALISTE EN SECURITE DES BARRAGES

2.1 AFFILIATION HIERARCHIQUE DU POSTE

Le/la Spécialiste en Sécurité des barrages est placé(e) sous l'autorité du Coordonnateur /Chargé de Projet. Il/elle devra travailler en étroite collaboration avec les autres services du PSE-BF et de la Direction Générale des Infrastructures Hydrauliques (DGIH).



2.2 TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur, le/la Spécialiste en sécurité des barrages a pour mission de garantir la mise en œuvre des activités de la composante 1 du Projet. A ce titre, il est chargé de :

- participer à l'élaboration du PTBA et du PPM ;
- participer à l'analyse des dossiers d'appel d'offres ;
- superviser la mise à jour des études et les travaux sur le terrain ;
- vérifier les attachements et les décomptes des entreprises ;
- participer aux réunions de chantier ;
- valider les rapports d'activités des missions de contrôle ;
- définir et élaborer les spécifications techniques des DAO
- suivre l'exécution des contrats (ordre de services, mise en demeure, réceptions des travaux) ;
- initier les notes et mémo techniques relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de suivi-contrôle ;
- exécuter toute autre activité du projet en lien avec son profil et demandée par le Coordonnateur du projet ;
- élaborer les rapports périodiques et de fin d'exécution du projet.

De manière spécifique, le Spécialiste en Sécurité des Barrages doit :

- consolider les plans de travail et les budgets annuels relatifs aux infrastructures ;
- pouvoir diagnostiquer et analyser les risques liés à la sécurité des barrages à réhabiliter et leurs effets sur les communautés touchées par le projet;
- identifier et analyser les pathologies des barrages, en lien avec les éléments structurels, les facteurs socioéconomiques et les milieux dans lesquels ces barrages sont construits et/ou exploités ;
- participer aux études de sécurité technique dans les domaines de l'hydraulique et de la mécanique des sols ou de la géotechnique et du génie sismique ;
- assurer le suivi de mandats d'étude et de projets de recherche ainsi que l'élaboration des bases techniques (p. ex. directives ou moyens auxiliaires) dans le domaine de la sécurité des ouvrages d'accumulation ;
- contrôler des rapports sur la sécurité structurale et hydraulique ;
- superviser les travaux de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien soigné des barrages et de leurs ouvrages annexes, afin d'éviter d'éventuelles défaillances partielles ou totales de ceux-ci, et de les maintenir dans un état de fonctionnement sûr et fiable ;
- assumer d'autres tâches de surveillance directe ou indirecte dans le domaine de la sécurité des ouvrages d'accumulation ;



- émettre des recommandations et prodiguer des conseils avisés aux autorités, aux exploitants et aux populations riveraines sur les risques ou dangers potentiels sur les personnes, les biens et l'environnement qui pourraient résulter d'un dysfonctionnement des infrastructures ;
- s'appuyer sur les recommandations de la CIGB relatives à la sûreté des barrages, les principes et les attendus ;
- promouvoir les principes de la surveillance et de la maintenance des barrages pour la gestion de leur sécurité ;
- promouvoir des techniques de l'ingénieur essentielles relatives aux barrages : conception génie civil, sécurité hydrologique, hydraulique, structurelle et opérationnelle ;
- gérer et surveiller des barrages en fonction de leur type et de leur classe ;
- identifier et maîtriser les différents risques induits par les barrages ;
- savoir piloter des études liées à la sécurité des barrages en mobilisant des compétences techniques adaptées ;
- animer les activités de coordination avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux (dont les Directions des différents ministères concernés, en particulier celui en charge de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques) ;
- organiser et faciliter la concertation avec les populations ;
- faire la revue des notes de calculs de conception et dimensionnement des ouvrages et des équipements annexes ;
- promouvoir et améliorer les normes professionnelles en matière d'ingénierie de barrages conformément aux standards retenus pour les études dans le cadre du projet ;
- effectuer des examens indépendants sur les conceptions des consultants tiers dans le cadre de la revue et l'évaluation des résultats des consultants tiers (livrables et autres documents produits) ;
- assurer le contrôle des coûts et des délais et suivre les progrès et les dépenses financières pour les activités du projet portant sur le secteur de l'irrigation, y compris les rapports réguliers liés à ces questions ;
- Effectuer et/ou participer aux missions de suivi et d'appui technique, à savoir visiter très régulièrement les chantiers des travaux pour en vérifier la qualité et donner immédiatement, en cas de besoin, les instructions et recommandations nécessaires à une bonne facture des travaux et expliquer en détail aux personnels des entreprises et des Bureaux d'Etudes et de Suivi-Contrôle des travaux (BESCs) le pourquoi et le comment des recommandations faites ou modifications demandées. ;
- participer au renforcement des capacités des acteurs ;
- procéder à l'évaluation périodique, en liaison avec le responsable du suivi/évaluation, du niveau de réalisation des objectifs et propose au coordonnateur national des mesures correctives ;
- analyser et consolider les informations fournies sur l'exécution de la composante « sécurité des infrastructures de stockage d'eau » ;



- contribuer à l'identification et à la mise en œuvre de solutions novatrices à l'issue des dites évaluations ;
- participer aux réunions de coordination du projet ;
- participer aux réunions techniques avec les partenaires et tiers, selon les besoins ;
- fournir des avis et suggestions techniques pertinentes au Coordonnateur. ;
- assurer la qualité technique des travaux effectués par les entreprises et des supervisions des BESC's et en informer le Coordonnateur ;
- gérer, en collaboration avec les BESC's et le PSE-BF les risques techniques ;
- obtenir la production des livrables concernant les travaux de réhabilitation
- assurer une veille technique dans son domaine de compétence.

2.3 PROFIL ET EXPERIENCE REQUIS

Les candidats intéressés par ce poste doivent :

- être titulaire d'un diplôme universitaire (Bac+5) , en ingénierie fluviale, hydraulique, aménagement des cours d'eau, en génie rural, génie civil ou dans un domaine connexe aux barrages (hydrologie, géotechnique/géologie.) ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- Justifier d'une solide expérience professionnelle d'au moins de dix (10) ans dont au moins cinq (5) ans dans les domaines suivants : études, construction et entretien des barrages et digues en terre, études de sécurité de barrages, protections hydrauliques et éventuellement aménagements de périmètres irrigués ;
- avoir une bonne expertise dans la conception et le dimensionnement des barrages et des ouvrages associés y compris l'établissement des schémas, plans et coupes des ouvrages, des devis, des cahiers de charges des travaux de réalisation des aménagements comprenant la liste du matériel et équipements à utiliser ainsi que leurs spécifications techniques, les procédures de mise en œuvre des travaux, etc. ;
- avoir une bonne expérience en matière de supervision des travaux de barrages ou de travaux similaires et d'appui technique ;
- avoir occupé une fonction en lien avec les barrages dans un projet ou dans l'administration ;
- avoir une bonne expérience dans la gestion/animation des groupes de travail ;

2.4 QUALITES EXIGEES

Les candidats devront :

- être méthodique, proactif, dynamique et disponible ;
- être apte à travailler en équipe et faire preuve d'humilité dans l'approche et la collaboration avec les parties prenantes ;

 5

- être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire.
- avoir un sens aigu du travail en équipe ;
- avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel du Burkina Faso en général et celui afférent aux barrages au Burkina Faso en particulier ;
- être capable d'utiliser le français comme une langue de travail. Cette même aptitude en anglais sera un atout, ainsi que la connaissance des langues nationales les plus utilisées dans les zones d'intervention du projet ;
- avoir une bonne connaissance des différents logiciels techniques de dimensionnements de barrages serait un atout;
- avoir une connaissance des outils d'animation en milieu rural ;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- être familier avec le travail d'équipe, sous pression et avec différents groupes d'acteurs ;
- avoir des aptitudes physiques pour des missions et travaux sur le terrain ;
- une connaissance des projets soutenus par les bailleurs de fonds internationaux serait un atout

3. POSTE D'UN / D'UNE (01) SPECIALISTE EN AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES.

3.1 AFFILIATION HIERARCHIQUE DU POSTE

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur /Chargé de Projet, le Spécialiste en Aménagements hydro-agricoles aura pour mission principale la mise en œuvre de la composante 2 et travaillera en étroite collaboration avec le spécialiste en Sécurité des barrages, les autres services du PSE-BF et les projets agricoles existants financés par la Banque mondiale (PRECA et PRECEL) qui contribuent à la mise en œuvre de la composante 2 du PSE-BF.

3.2 TACHES ET RESPONSABILITES

Le/la Spécialiste en aménagements hydro-agricoles a pour mission de garantir la mise en œuvre des activités de la composante 2 du Projet. A ce titre, il est chargé de :

- Participer à l'élaboration du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) et du Plan de Passation des marchés (PPM) pour la composante 2 et les activités transverses à toutes les composantes ;
- Collaborer avec les spécialistes en charge des barrages pour assurer une cohérence d'ensemble des interventions
- Participer à l'analyse des études et des dossiers d'appel d'offres ;
- Sur le volet hydroagricole, assurer le recrutement et la supervision des Bureaux d'Etudes et de Supervision Contrôle (BESC)
- Avec l'aide des BESC, superviser les travaux hydroagricoles sur le terrain, Vérifier les attachements et les décomptes des entreprises, Valider les rapports d'activités des missions de contrôle ; et autant que de besoin participer aux réunions de chantier ;

 6

- Revoir les spécifications techniques des DAO
- Suivre l'exécution des contrats (ordre de services, mise en demeure, réceptions des travaux) ;
- Initier les notes et mémo techniques relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de suivi-contrôle ;
- Exécuter toute autre activité du projet en lien avec son profil et demandée par le Coordonnateur du projet ;
- Elaborer les rapports périodiques et de fin d'exécution du projet sur la composante 2..

De manière spécifique, le Spécialiste en aménagements hydro-agricoles doit :

- Consolider les plans de travail et les budgets annuels relatifs aux infrastructures agricoles et halieutiques ;
- Animer les activités de coordination avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux (dont les Directions des différents ministères concernés, en particulier celui en charge de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques)
- Organiser et faciliter la concertation avec les populations
- Effectuer et/ou participer aux missions de suivi et d'appui technique, à savoir visiter très régulièrement les chantiers des travaux pour en vérifier la qualité de l'exécution et donner immédiatement, en cas de besoin, les instructions et recommandations nécessaires à une bonne mise en œuvre des travaux et piloter les entreprises et les Bureaux d'Etudes et de Suivi Contrôle des travaux (BESCs) sur la base de recommandations et de modifications ciblées et dûment justifiées ;
- Pour les ouvrages les plus critiques, faire la revue technique des notes de calculs de conception des ouvrages et des réseaux d'irrigation ;
- Promouvoir et améliorer les normes professionnelles en matière d'ingénierie des aménagements irrigués conformément aux standards internationaux pour les études dans le cadre du projet ;
- Effectuer des examens indépendants sur les conceptions des consultants tiers dans le cadre de la revue et l'évaluation des résultats des consultants tiers (livrables et autres documents produits) ;
- Assurer le contrôle des coûts, des délais, suivre les progrès et les dépenses financières pour les activités du projet portant sur le secteur de l'irrigation, y compris les rapports réguliers liés à ces questions ;
- Procéder à l'évaluation périodique, en liaison avec le responsable du suivi/évaluation, du niveau de réalisation des objectifs et proposer au coordonnateur national des mesures correctives ;
- Analyser et consolider les informations fournies sur l'exécution de la composante 2 « Développement des infrastructures agricoles et halieutiques » ;
- Contribuer à l'identification et à la mise en œuvre de solutions novatrices à l'issue des dites évaluations ;



- Participer aux réunions de coordination du projet et aux missions de supervision des activités ;
- Fournir des avis et suggestions techniques pertinentes au Coordonnateur.
- Assurer de la qualité technique des travaux effectués par les entreprises et des supervisions des activités des BESC's et en informer le coordonnateur ;
- Assurer de la bonne mise en œuvre de tous les plans et mesures socio-environnementales applicables à la composante 2 du projet, en collaboration avec les spécialistes en sauvegarde du projet, ;
- Participer aux activités de renforcement de capacité des acteurs ;
- Gérer, en collaboration avec les BESC's et le PSE-BF les risques techniques ;
- Obtenir la production des livrables concernant les travaux ;
- Assurer une veille technique dans son domaine de compétence.

3.3 PROFIL ET EXPERIENCES REQUIS

Les candidats intéressés par ce poste doivent :

- Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur de niveau Bac+5 en Génie rural, hydraulique agricole ou Génie civil ;
- Justifier d'une solide expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dont au moins cinq (5) ans dans l'exécution des travaux ou le suivi-contrôle des aménagements de périmètres irrigués dans la zone Sahélienne ;
- Avoir une bonne expertise dans la conception et le dimensionnement des réseaux d'irrigation et des ouvrages associés y compris l'établissement des schémas, plans et coupes des ouvrages, des devis, des cahiers de charges des travaux de réalisation des aménagements comprenant la liste du matériel et équipements à utiliser ainsi que leurs spécifications techniques, les procédures de mise en œuvre des travaux, etc. ; Cette expertise devra être étayée par des références.
- Avoir occupé une fonction en lien avec les aménagements hydro-agricoles dans un projet ou dans l'administration.
- Disposer d'une bonne expérience dans la gestion/animation des groupes de travail, dans la supervision des travaux d'aménagement de périmètres irrigués ou dans des travaux similaires et d'appui technique.

3.4 QUALITES EXIGEEES

- Être méthodique, proactif, dynamique, et disponible ;
- Être apte à travailler en équipe et faire preuve d'humilité dans l'approche et la collaboration avec les parties prenantes ;
- Être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire, et à respecter des échéanciers.
- Etre capable de planifier et d'organiser son travail de manière autonome

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement institutionnel en général et du secteur de l'irrigation au Burkina Faso en particulier ;
- Être capable d'utiliser le français comme une langue de travail. Cette même aptitude en anglais sera un atout, ainsi que la connaissance des langues nationales les plus utilisées dans les zones d'intervention du projet ;
- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels techniques de dimensionnements des périmètres irrigués serait un atout ;
- Avoir une connaissance des outils d'animation en milieu rural ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir des aptitudes physiques pour des missions et travaux sur le terrain dans des conditions sécuritaires difficiles.

4 POSTE D'UN / D'UNE (01) SPECIALISTE EN AMENAGEMENT INTEGRE DES BASSINS VERSANTS ET EN GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

4.1 AFFILIATION HIERARCHIQUE DU POSTE

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur /Chargé de Projet, le Spécialiste en Aménagement Intégré des Bassins Versants et en Gestion Intégrée des Ressources en Eau sera responsable technique de la mise en œuvre de la composante 3 du projet et travaillera en étroite collaboration avec les spécialités en Sécurité des barrages et en Aménagements Hydro-agricoles, les autres services du PSE-BF et avec la Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (DG-AEN).

4.2 TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Spécialiste en aménagement intégré des bassins versants et en gestion intégrée des ressources en eau a pour mission de garantir la mise en œuvre des activités de la composante 3 du Projet. Il travaillera en étroite collaboration avec l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) pour la mise en œuvre des (PAGI) pilotes qui seront élaborés. A ce titre, il est chargé au sein du projet de :

- participer à l'élaboration du PTBA et du PPM ;
- participer à l'analyse des dossiers d'appel d'offres ;
- superviser les travaux sur le terrain ;
- vérifier les attachements et les décomptes des entreprises ;
- participer aux réunions de chantier ;
- valider les rapports d'activités des missions de contrôle ;
- définir et élaborer les spécifications techniques des DAO ;
- suivre l'exécution des contrats (ordre de services, mise en demeure, réceptions des travaux) ;



- initier les notes et mémo techniques relatifs à l'exécution des marchés de travaux et de suivi-contrôle ;
- exécuter toute autre activité du projet en lien avec son profil et demandée par le Coordonnateur du projet ;
- élaborer les rapports périodiques et de fin d'exécution du projet.

De manière spécifique, le Spécialiste en aménagement intégré des bassins versant et en gestion des ressources en eau doit :

- consolider les plans de travail et les budgets annuels relatifs à la composante 3 ;
- participer et/ou suivre la réalisation du diagnostic participatif et du processus de planification avec les acteurs locaux pour identifier de manière concertée les sites les plus critiques nécessitant une intervention et des actions correctives ;
- participer à l'élaboration, à la validation et à la mise en œuvre, de manière participative, de Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Bassins Versants (PAGI) ;
- intégrer, veiller et faire respecter dans les phases de préparation et de mise en œuvre du projet, les principes d'organisation et de gestion des eaux permettant une meilleure intégration des intérêts et des attentes de toutes les parties prenantes à savoir l'intégration et la prise en compte des autres éléments pertinents de stratégie et de politique, notamment dans le domaine de l'environnement, la prévention et la gestion des risques associés ;
- contribuer à articuler les activités du projet avec celles de recherche ou de développement déjà existantes ou enclenchées dans le domaine de l'eau et de l'environnement dans les espaces d'intervention ;
- Animer les activités de coordination avec les acteurs locaux, régionaux et nationaux (dont les Directions des différents ministères concernés, en particulier celui en charge de l'Agriculture et des Ressources Halieutiques) ;
- Organiser et faciliter la concertation avec les populations ;
- effectuer et/ou participer aux missions de suivi et d'appui technique, à savoir visiter très régulièrement les chantiers des travaux pour en vérifier la qualité et donner immédiatement, en cas de besoin, les instructions et recommandations nécessaires à une bonne mise en œuvre des travaux et expliquer en détail aux personnels des entreprises et des consultants le pourquoi et le comment des recommandations faites ou modifications demandées ;
- procéder à l'évaluation périodique, en liaison avec le responsable du suivi/évaluation, du niveau de réalisation des objectifs et proposer au coordonnateur national des mesures correctives ;
- analyser et consolider les informations fournies sur l'exécution de la composante 3 « **Protection et gestion durable des bassins versants** » ;
- contribuer à l'identification et à la mise en œuvre de solutions novatrices à l'issue desdites évaluations ;

- participer aux réunions de coordination du projet ;
- fournir des avis et suggestions techniques pertinentes au Coordonnateur.
- s'assurer de la qualité technique des travaux effectués par les entreprises et des supervisions des consultants et en informer le coordonnateur ;
- participer au renforcement de capacité des acteurs ;
- gérer, en collaboration avec les consultants et le PSE-BF les risques techniques ;
- obtenir la production des livrables concernant la réalisation du diagnostic participatif et du processus de planification avec les acteurs locaux, l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Bassins Versants (PAGI), les travaux, la gestion des ressources eaux et des ouvrages ;
- assurer une veille technique dans son domaine de compétence.

4.3 PROFIL ET EXPERIENCES REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme universitaire d'Ingénieur (Bac+5 au moins) en Génie rural, Développement rural ou équivalent, avec spécialisation en aménagement intégré de bassins versants et en gestion intégrée des ressources en eau ou avec compétence dans les domaines similaires ;
- Justifier d'une solide expérience professionnelle d'au moins de dix (10) ans dont cinq (05) ans dans le domaine de la protection, l'aménagement des bassins versants et de la gestion intégrée des ressources en eau ;
- Avoir une bonne expérience en matière de supervision des travaux d'aménagement intégré de bassins versants et de gestion intégrée des ressources en eau et d'appui technique ;
- Avoir une bonne expertise dans la conception et le dimensionnement des techniques et des méthodes d'aménagement intégré de bassins versants et des ouvrages associés y compris l'établissement des schémas, plans et coupes des ouvrages, des devis, des cahiers de charges des travaux de réalisation des aménagements comprenant la liste du matériel et équipements à utiliser ainsi que leurs spécifications techniques, les procédures de mise en œuvre des travaux, etc. ;
- Avoir occupé une fonction en lien avec l'aménagement intégré de bassins versants et la gestion des ressources en eau dans un projet ou dans l'administration ;
- Avoir une bonne expérience dans la gestion/animation des groupes de travail.

4.4 QUALITES EXIGEES

- Être méthodique, proactif, dynamique et disponible ;
- Être apte à travailler en équipe et faire preuve d'humilité dans l'approche et la collaboration avec les parties prenantes ;
- Être apte à travailler sous pression dans un contexte pluridisciplinaire, et respecter des échéanciers serrés ;



- Être capable de planifier et d'organiser son travail de manière autonome ;
- Disposer d'une bonne expérience dans le domaine de la Gestion Intégrée des Ressources Eau (GIRE) et dans la formulation, la gestion, la coordination et la mise en œuvre des Plans d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Bassins Versants (PAGI) et des Plans de Gestion de l'Eau (PGE) au Burkina Faso ;
- Disposer d'une bonne expertise dans la gouvernance de l'eau ;
- Être capable d'utiliser le français comme une langue de travail. Cette même aptitude en anglais sera un atout, ainsi que la connaissance des langues nationales les plus utilisées dans les zones d'intervention du projet ; ;
- Avoir une bonne connaissance des différents logiciels de Cartographies (SIG) serait un atout ;
- Avoir une connaissance des outils d'animation en milieu rural ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Faire preuve d'un esprit d'initiative et de rigueur dans le traitement des dossiers ;
- Avoir des aptitudes physiques pour des missions et travaux sur le terrain.

5 POSTE D'UN / D'UNE (01) SPECIALISTE/EXPERT EN HYGIENE – SANTE – SECURITE - ENVIRONNEMENT AU TRAVAIL

5.1 AFFILIATION HIERARCHIQUE DU POSTE

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur /Chargé de Projet, le Spécialiste en Hygiène-Santé-Sécurité-Environnement au Travail (QHSSE) sera chargé du contrôle et de la mise en œuvre du plan qualité, hygiène, santé, sécurité et l'environnement (PQHSSE) applicables au projet. Il travaillera en étroite collaboration avec les spécialistes en sauvegardes environnementale et sociale du projet. Il aura pour missions principales d'assurer la sécurité et d'améliorer les conditions de travail des salariés du projet.

5.2 TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur, le Spécialiste sera le garant de la performance Santé-Hygiène-Sécurité (SHS), il analysera les éventuels risques d'accidents du travail, de maladies professionnelles, mais évaluera aussi l'impact des activités du Projet sur l'environnement. Il définira et mettra en place les moyens, les outils et les équipements liés à la prévention, à la protection de la santé et à la sécurité des personnels, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales. En somme, il assure un processus d'amélioration continue et de soutien conformément aux normes de qualité, d'hygiène, de sécurité et de l'environnement.

A ce titre, il est chargé de :

- mettre en place un système HSSE basé sur les nouvelles technologies ;

- aider à l'élaboration et au déploiement du système de management SHS sur les chantiers ;
- assurer l'appropriation des objectifs et des cadres de résultats des projets en matière de HSE par les différents acteurs ;
- élaborer et mettre en œuvre un plan de communication spécifique et la promotion de la politique SHS ;
- veiller au respect des règles de Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (QHSSE) ;
- assurer la réduction des incidents de classe 1 (c'est-à-dire des événements non prévus et pouvant avoir des conséquences graves) et l'élimination des décès ; l'engagement démontrable avec les membres de l'équipe sur la performance HS ; l'identification et la correction accrues des dangers liés au SH ; et la réduction des actions correctives en suspens ;
- diriger l'analyse du profil de risque QHSSE de l'organisation et la détermination des contrôles clés ;
- s'assurer que les évaluations des risques sont en place (au niveau du projet), que la formation/le renforcement des capacités ont lieu, que les inspections obligatoires ont été effectuées et que les incidents sont signalés et font l'objet d'une enquête dans les temps impartis ;
- inclure la santé et la sécurité dans les messages clés et les interactions avec les équipes du personnel du projet. Examinez régulièrement les performances de santé et de sécurité, traitez les actions en suspens et les mauvaises performances ;
- fournir des conseils techniques aux acteurs sur la gestion QHSSE ;
- élaborer des orientations techniques en matière de QHSSE telles que des valeurs limites d'exposition professionnelle, des spécifications pour les protocoles de protection contre les chutes et des procédures d'élimination des déchets dangereux dans des endroits éloignés ;
- organiser des formations conformément aux normes et meilleures pratiques internationales ;
- mettre en œuvre et superviser le processus de signalement et d'analyse des incidents et d'analyse quantitative de la performance HSSE ;



- veiller à l'amélioration continue du processus et des procédures QHSSE ;
- aider les équipes de projet à élaborer et à mettre en œuvre des plans de gestion environnementale (PGE) et des plans de santé et de sécurité ;
- aider les prestataires à intégrer les questions QHSSE dans les processus de conception et de construction des infrastructures ;
- aider les prestataires à respecter les normes QHSSE, à se préparer et à satisfaire aux exigences des audits externes ;
- contribuer au développement et à la mise en place du système d'assurance qualité pour la construction ;
- contribuer à la réalisation et à la vérification à 100% des inspections obligatoires de santé et de sécurité dans les projets ;
- analyser un dysfonctionnement ou une non-conformité ;
- apporter un appui technique sur les volets qualité, maintenance, méthodes ;
- contrôler la conformité d'un produit ;
- réaliser des audits sur la base de référentiels internes ou externes ;
- suivre les indicateurs de performance des projets en matière de HSE et produire les rapports de suivi ;
- préparer et coordonner sous la supervision du Coordonnateur toutes les missions d'évaluation des travaux en matière de HSE ;
- appliquer les exigences légales et réglementaires liées au domaine SHS ;
- mettre en place des actions préventives en matière de HSE;
- participer à la mise en œuvre des documents de sauvegarde environnementale et sociale et assurer le suivi des mesures applicables aux SHS ;
- formuler des propositions d'amélioration des conditions de travail sur les chantiers ;
- participer au suivi des enquêtes aux environs des ouvrages, suite à des incidents ayant un effet néfaste sur l'environnement ;
- effectuer des visites de suivi périodiques sur les sites des ouvrages en matière de gestion des risques d'hygiène, de sécurité et de l'environnement ;
- assurer le suivi des missions d'audits en matière de HSE ;
- participer au suivi de la mise en place des actions correctives suite à des non-conformités en matière de SHS ;

- sensibiliser, animer et rappeler les consignes en matière de HSE auprès des équipes chargées de la réalisation, du contrôle, du suivi et de la supervision pour le respect des procédures HSE ;
- élaborer et examiner tous les rapports après incident ou accident de travail, et exécuter des actions préventives ou correctives qui pourraient survenir lors des travaux ou en vue de la fermeture du site ;
- s'assurer que les autorisations requises sont disponibles ;
- exécuter toute autre tâche connexe à lui confiée par le Coordonnateur de l'UGP.

5.3 PROFIL ET EXPERIENCES REQUIS

Le Spécialiste SHS doit :

- être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur ou Master en Hygiène, Sécurité, Environnement et gestion des risques, (Bac +5) ou tout autre diplôme équivalent dans les domaines connexes comme la santé, l'hygiène industrielle, ou les sciences naturelles ;
- justifier d'une expérience d'au moins sept (07) ans en qualité de spécialiste SHS dont trois (03) ans dans la mise en œuvre de projets et programmes de développement ;
- avoir participé en tant qu'expert en hygiène-santé-sécurité-environnement à au moins trois (03) missions spécifiques d'études, d'exécution, de suivi ou de gestion de projets dans le domaine HSE et gestion des risques ;
- Une certification professionnelle reconnue internationalement en santé et sécurité au travail (ou un équivalent) serait un atout ;
- justifier d'une expérience d'audits de certification pour la gestion de la santé et de la sécurité et de la gestion sociale et environnementale est un atout ;
- avoir des connaissances sur les directives et procédures des partenaires au développement (Banque mondiale, etc.) en matière d'hygiène, sécurité et environnement et gestion des risques ;
- avoir des connaissances des normes internationales : qualité du management (ISO 9001), sécurité (ISO 45001), Environnement (ISO 14001) et gestion des risques (ISO 31000), y compris la Norme de Performance de la Société financière internationale (SFI) ou la Norme environnementale et sociale de la Banque mondiale ;

- avoir une connaissance approfondie de la réglementation nationale en matière de sauvegardes environnementale et sociale.

5.4 QUALITES EXIGEEES

- avoir une bonne capacité de rédaction des rapports périodiques ;
- être capable de travailler sous pression et en équipe ;
- faire preuve de dynamisme et d'une bonne organisation ;
- faire preuve d'une grande discrétion dans l'exécution de ses tâches ;
- pouvoir travailler de concert avec sa hiérarchie tout en gardant une certaine autonomie ;
- avoir un sens des relations humaines et un esprit d'initiative ;
- être organisé(e), rigoureux (se) et capable de produire des résultats de qualité dans les délais impartis ;
- accepter de fréquents déplacements sur le terrain ;
- avoir une connaissance de l'outil informatique, des logiciels courants (Word, Excel, Power point, internet explorer et autres outils de communication) ;
- avoir une bonne capacité de communication, de négociation, d'analyse et de synthèse ;
- parler l'une des langues de la zone d'intervention du Projet serait un atout.

6 POSTE D'UN / D'UNE (01) SPECIALISTE/EXPERT EN SECURITE

6.1 AFFILIATION HIERARCHIQUE DU POSTE

Placé sous la responsabilité du Coordonnateur /Chargé de Projet, le Spécialiste en Sécurité travaillera en étroite collaboration avec les autorités civiles et militaires des différentes régions concernées par le projet, ainsi qu'avec les services en charge de la sécurité, et toutes les parties prenantes pertinentes œuvrant dans les zones d'intervention du Projet.

Il sera amené à effectuer des déplacements réguliers sur le terrain au niveau des régions, départements, des communes, ainsi que sur les sites d'implantation des investissements du projet.

6.2 TACHES ET RESPONSABILITES

Sous l'autorité du Coordonnateur du PSE-BF, le spécialiste Sécurité aura pour mission d'assurer la gestion des questions relatives à la sécurité /sreté du personnel du projet et de ses partenaires, des locaux et des actifs et biens du projet de sécurité de l'eau au BF, mais également

des bénéficiaires et riverains du projet.

De façon spécifique, mais non exhaustive, le Spécialiste Sécurité aura pour mission de :

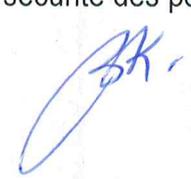
- Assurer la préparation et/ou la mise à jour régulière de l'Evaluation des Risques liés à la Sécurité (ERS) et du Plan de Gestion des Risques liés à la Sécurité (PGS), ainsi que la mise en œuvre et le suivi des mesures de prévention et d'atténuation des risques prévues dans le PGS ; ceci renvoie notamment à :
- Construire et développer un réseau large, diverse et varié d'acteurs (Administration centrale et déconcentrée, notamment administration territoriale, autorités locales et collectivités territoriales, forces de défense et de sécurité, acteurs internationaux et locaux de développement et humanitaires, chancelleries diplomatiques, ONG, OSC, autorités traditionnelles coutumières et religieuses, média, chercheurs et acteurs du milieu académique, et relais issus des communautés locales, etc.) permettant la collecte et le partage d'information relatives au contexte d'intervention du projet et aux risques liés à la sécurité ;
- Assurer une veille sécuritaire dynamique et constante relativement aux zones d'intervention des équipes du projet et de ses partenaires, en particulier avant et pendant leur mobilisation sur les sites d'activité ;
- Elaborer/mettre à jour et mettre en œuvre une grille d'évaluation et d'analyse des risques sécuritaires et de la vulnérabilité, comportant des mesures d'atténuation et de prévention, afin d'assurer l'identification et la gestion, en temps réel, des risques potentiels liés à la sécurité, dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi/évaluation des activités du projet de sécurité de l'eau au BF, dans les zones du Centre, du Centre-Est, du Centre-Ouest, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins, du Nord, du Plateau Central et du Sud-Ouest;
- Élaborer/ mettre à jour la politique et procédures de gestion des risques liés à la sécurité et la sureté des personnes (personnels du projet et de ses partenaires de mise en œuvre, des bénéficiaires, usagers et riverains) et des actifs, et biens du PSE-BF, sur toute l'étendue du territoire nationale, et en particulier dans les zones à risques en matière de sécurité ;
- Élaborer/mettre à jour et maintenir des plans d'action d'urgence pour prévenir ou réagir à des incidents incluant : Prises d'otages, enlèvement, sabotage d'infrastructure, vol et pillage, actes de violence armée, y compris attaques armées et aux engins explosifs improvisés (IED), troubles civils, ou des opérations d'évacuation ou d'exfiltration de zones hostiles, etc. ;
- Etablir/mettre à jour des procédures opérationnelles visant à atténuer les risques de vol, de vandalisme et à encadrer l'accès sur les sites d'intervention du projet ;
- Etablir/mettre à jour des mécanismes d'alerte sur les risques et incidents sécuritaires liés au projet, en portant une attention particulière aux menaces liées au violences sexuelles et basées sur le genre ;
- Fournir des conseils et une expertise prospective sur les technologies de sécurité visant à protéger les locaux, sites d'infrastructures de construction et les biens du PSE-BF ;

- Analyser, conseiller et valider les plans de circulation des équipes projet qui voyagent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays ;
 - Veiller à ce que les activités du personnel et des partenaires de PSE-BF soient conformes aux exigences réglementaires en matière de sécurité, de sûreté du pays et conforme aux prescriptions du cadre environnemental et social (ESF) de la Banque Mondiale ;
 - Identifier les besoins et assurer la gestion du renforcement des capacités et de formation du personnel du projet, et de ses partenaires, sur les thématiques relatives à la sécurité et à la sûreté, ainsi qu'aux risques spécifiques liés aux violences sexuelles et basées sur le genre ;
 - Faire faire aux personnels du projet de Sécurité de l'Eau au BF toutes les simulations nécessaires à la préparation aux situations d'urgence (Evacuation de bâtiment, incendie, conduite en cas d'urgence médicale, et conduite défensive) ;
 - Suivre auprès des autorités compétentes et forces de l'ordre, les dossiers d'accidents et d'incidents, impliquant directement ou indirectement le projet de sécurité de l'eau au BF et son personnel ;
 - Rédiger des rapports périodiques (journaliers, hebdomadaires ou mensuels) sur les questions relatives à la sécurité et sur l'état des équipements de sécurité ;
 - Former les conducteurs de véhicules administratifs et agents de sécurité du PSE-BF sur les mesures de sécurité dans le cadre de leurs prérogatives ;
 - Exécuter toutes autres tâches ou responsabilités que la hiérarchie lui confierait ;
-
- Veiller à ce que toutes les informations pertinentes sur la sûreté et la sécurité soient partagées aux équipes terrain et bureau du Projet de sécurité de l'eau au BF, en temps opportun et de manière appropriée, y compris aux contractants et fournisseurs de services ;
 - Evaluer les risques sécuritaires encouru par le projet, son personnel, ses équipements, et les personnes associées (contractants, parties prenantes, bénéficiaires et riverains), avec une attention particulière portée aux risques encourus par certains groupes (femmes, jeunes, et différentes communautés)
 - Participer à la conception et à la planification des activités de terrain du projet de sécurité de l'eau au BF, y compris les déplacements du personnel, afin de fournir des informations et faire des recommandations liées à la sécurité ;
 - Créer et maintenir en temps réel une matrice pour suivre tous les incidents de sécurité et les tensions qui ont ou peuvent avoir un impact sur la mise en œuvre du PSE-BF. Informer le Coordonnateur de toute évolution significative relative à la sécurité dans la zone d'intervention du projet ;
 - Élaborer des rapports écrits sur une base régulière et en réponse à des incidents spécifiques sur les développements et la dynamique liés à la sécurité dans les sites de projet, les zones prioritaires et l'environnement opérationnel au sens large.

- Elaborer des rapports périodiques (mensuels ou trimestriels) sur les impacts de l'insécurité dans les zones concernées par le PSE-BF afin de prendre en compte les dimensions contextuelles changeantes (situation économique, déplacements de personnes, accès)
- Sous la direction du Coordonnateur, assurer une liaison régulière avec les services de, de l'administration territoriale et de défense et de sécurité de l'État
- Assurer la liaison avec d'autres parties prenantes, le cas échéant, telles que, les agences des Nations Unies et autres acteurs de développement (y inclus les autres projets œuvrant dans les zones d'intervention du PSE-BF) et humanitaires, les autorités locales, coutumières et traditionnelles, etc. ;
- Contribuer à la planification, au développement, à l'organisation et à la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités liées à la programmation de la sécurité ciblant les unités régionales, les partenaires de mise en œuvre, les communautés et le personnel du PSE-BF ;
- Effectuer des déplacements réguliers dans les zones jugées à risque afin i) d'assurer une liaison constante avec les équipes et les parties prenantes locales, et ii) de maintenir une dynamique dans les processus de veille et d'évaluation des risques sécuritaires.
- Effectuer d'autres tâches connexes en fonction des besoins.

6.3 PROFIL ET EXPERIENCES REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (BAC+4) en Sciences Humaines, sciences politiques, sociales, analyse de conflits, gestion des questions de sécurité, gestion des risques, développement et/ou humanitaire, relations internationales, ou toute autre diplôme jugé équivalent, avec un accent particulier sur la gestion des questions relatives à la sécurité, etc.
- Justifier d'environ cinq (05) années d'expérience dans la coordination des opérations en matière de gestion des risques liés à la sécurité, pour le compte d'une organisation de référence.
- Avoir de bonnes aptitudes en matière d'analyse de contexte, d'évaluation et d'analyse de risques, et des compétences en planification stratégique et opérationnelle.
- Avoir des compétences analytiques et organisationnelles affirmées et être capable de gérer plusieurs tâches complexes de façon autonome.
- Disposer d'un bon et large réseau d'information, et d'une bonne maîtrise du contexte d'intervention du projet.
- Avoir une expérience avérée en matière d'élaboration d'outils et dans l'utilisation des TIC, de directives et de systèmes de sécurité.
- Être en mesure d'enseigner les bases en matière de gestion de la sécurité personnelle et de former et sensibiliser sur les questions liées à la sûreté et à la sécurité des personnes et des biens.



6.4 QUALITES EXIGEEES

- Avoir une excellente compétence en communication écrite et orale en français ;
- Avoir une connaissance approfondie des procédures et politiques opérationnelles et de gestion de crise.
- Être en toute circonstance, professionnel et de bonne moralité.
- Parler l'une des langues de la zone d'intervention du Projet serait un atout.

7 CONDITIONS PARTICULIERES A TOUS LES POSTES

Peuvent faire acte de candidature, les candidats des deux (02) sexes remplissant les conditions ci-après:

- être de bonne moralité et jouir de ses droits civiques ;
- être titulaire du diplôme requis;
- être capable de travailler en équipe et sous pression dans un environnement multiculturel ;
- être disposé à effectuer selon les priorités opérationnelles des déplacements fréquents sur le terrain ;
- être pleinement disponible à partir de la date de recrutement (début du contrat de travail).
- remplir les conditions d'aptitudes physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi
- être rigoureux, discret et discipliné;
- avoir une connaissance professionnelle, des aptitudes pour la communication et pour le travail en équipe et sous pression;
- avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction, de synthèse et un sens de l'organisation ;
- avoir un esprit d'initiative, d'anticipation et de rigueur dans le traitement des dossiers.
- réaliser les prestations avec célérité et professionnalisme, conformément au contrat de travail qui sera établi et tel que signé par les deux parties ;
- être astreint à une obligation de réserve et ceci conformément à la déontologie ;
- accepter travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité.

Toute personne recrutée pour le compte du projet doit adhérer aux visions et stratégies du projet et

posséder des aptitudes à établir et gérer des contacts humains harmonieux avec des interlocuteurs/partenaires de natures et d'horizons divers.

8 COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE ET DATE LIMITE DE DEPÔT

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement ;
- une lettre de motivation d'une (01) page maximum, datée et signée;
- un curriculum vitae détaillé à jour, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir l'expérience pertinente et les aptitudes du candidat de cinq (05) pages maximum ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ou une photocopie légalisée de l'une de ces pièces;
- une photocopie légalisée des diplômes ou attestations de succès;
- une photocopie des certificats ou attestations de travail ou tout autre document pouvant attester des compétences et expériences mentionnées dans le CV;
- une photo copie légalisée de la Carte Nationale d'identité ou du Passeport en cours de validité.

Les dossiers de candidature, sous pli fermé, seront reçus au secrétariat de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, du lundi 13 au vendredi 31 mai 2024, les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures.

NB: Tout dossier incomplet sera rejeté.

9 PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement comporte deux (2) phases :

- Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte ;
- Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

10 CONDITION D'EMPLOI, DUREE DU CONTRAT ET LIEU D'AFFECTATION

La durée du contrat de base est d'un an renouvelable , sur la base d'une évaluation annuelle des performances des différents Spécialistes conduite par le Coordonnateur de l'Unité de Gestion du Projet des sur la base des résultats fixés en début de chaque année, et après accord de la Banque mondiale .

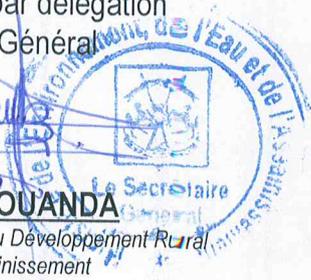
Les conditions d'emploi seront précisées dans le contrat avec l'obligation d'une évaluation annuelle satisfaisante des performances du titulaire du poste comme condition du renouvellement du contrat d'une année à l'autre. Les Spécialistes des différents postes seront soumis à une période d'essai de trois (03) mois.

Le lieu d'affectation est Ouagadougou avec de fréquents déplacements dans la zone d'intervention du projet.

Le Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de l'Eau et de l'Assainissement invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (expérience dans des conditions semblables, CV, diplômes, attestations de travail etc).

Il se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement.

Pour le Ministre et par délégation
Le Secrétaire Général



Dr Bouraïma KOUANDA
Chevalier de l'Ordre du Mérite du Développement Rural
agrafe Eau et Assainissement